

TROISIÈME FORUM AFRICAIN SUR LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION

**LE CAIRE, ÉGYPTTE
10-12 FÉVRIER 2018**

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

PRÉAMBULE

NOUS, Ministres et Chefs de délégations réunis dans le cadre du troisième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation (STI) qui s'est déroulé au Caire, en Égypte, du 10 au 12 février 2018 ;

RÉITÉRANT nos engagements pris à l'issue du premier Forum africain sur les STI qui s'est tenu en 2012 à Nairobi, au Kenya, puis du deuxième Forum africain sur les STI tenu à Rabat, au Maroc, en 2014 ;

SOULIGNANT le rôle capital de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation dans le développement socio-économique du continent et la nécessité d'accélérer les investissements dans ces secteurs et de stimuler la mise en œuvre à l'échelle tant nationale, que régionale et continentale ;

TENANT COMPTE de la vision et des stratégies de l'Union africaine pour le développement de l'Afrique telles qu'énoncées dans l'Agenda 2063 « L'Afrique que nous voulons », dans la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique 2016-2025 (CESA), dans la Stratégie 2024 pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA-2024), ainsi que dans la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) ;

CONSCIENTS des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ensemble des États membres des Nations Unies, qui définissent les objectifs spécifiques à atteindre d'ici à 2030, et de leurs implications pour l'Afrique ;

RAPPELANT l'engagement des chefs d'État et de gouvernement des pays africains à investir dans l'éducation et les SRI, et à allouer au moins 1 % de leur PIB à la recherche et au développement (R&D) ;

AVONS CONSCIENCE QUE :

En 2050, l'Afrique aura la population la plus importante au monde, outre la jeunesse et la main-d'œuvre les plus nombreuses. Aussi l'Afrique est-elle bien placée pour **tirer des avantages substantiels et durables de son dividende démographique** si des investissements appropriés sont faits en faveur des jeunes et pour bâtir le capital humain adéquat ;

Les STI ont joué un rôle déterminant dans la création des conditions propices à la transition rapide de pays vers le statut de pays émergents et qu'elles constituent une force motrice pour concrétiser les ODD ;

Les établissements d'enseignement supérieur et les organismes publics de recherche sont essentiels pour atteindre le stade de l'innovation requis pour renforcer la productivité, le développement des chaînes de valeur et la compétitivité ;

Le secteur privé est un partenaire clé pour faire des STI un instrument efficace et pérenne en faveur du développement de l'Afrique ;

Des mécanismes de financement innovants sont indispensables pour favoriser le développement des STI et doter les jeunes des compétences adaptées au marché du travail de demain ;

Les priorités pour l'Afrique que sont les *High 5* de la Banque africaine de développement, conjuguées aux priorités des autres partenaires clés, offrent un cadre pour renforcer les STI en faveur de la transformation du continent, tel que prévu dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, « L'Afrique que nous voulons ».

Les organisations continentales comme la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement (BAD), et les organisations sous-régionales doivent renforcer et intensifier leur capacité à offrir l'assistance nécessaire à leurs États membres, ainsi que renforcer les capacités de ceux-ci en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de STI, afin de tirer pleinement parti des STI pour leur développement et leur transformation structurelle ;

Le Comité des Dix chefs d'État et de gouvernement pour la promotion de l'éducation, de la science et de la technologie a été entériné par l'Union africaine le 27 janvier 2018, avec pour impératif de fournir des orientations stratégiques qui promeuvent l'éducation, la science, la technologie et l'innovation en Afrique et d'assurer un suivi continu des progrès concernant les décisions convenues, les objectifs et les obstacles.

CONSTATANT QUE :

La croissance économique en Afrique, dans son ensemble, s'avère encore très limitée malgré l'immense potentiel de richesse en ressources naturelles, une situation qui ne permet pas d'améliorer les conditions de vie des populations de façon durable ;

Des progrès ont été accomplis pour promouvoir les STI, mais des défis persistent, qui empêchent d'intégrer pleinement les STI dans le développement de l'Afrique, et ces défis portent sur l'élaboration des politiques, les instruments de mise en œuvre, le financement, le renforcement des capacités, l'intégration – entre autres.

CONVENONS DE CE QUI SUIT :

Maintenir les STI en tête de liste de nos agendas de développement à l'échelle nationale, régionale et continentale, en veillant à resserrer les liens avec nos ressources naturelles et le potentiel de nos chaînes de valeur ;

Renforcer nos établissements d'enseignement supérieur et nos organismes publics de recherche en tant que composantes essentielles des écosystèmes STI, afin de constituer une base solide et pertinente en matière de capital humain et d'améliorer la R&D ;

Encourager l'émergence et le développement d'initiatives privées en R&D, afin d'élargir le champ de l'innovation qui est capitale pour stimuler l'industrialisation, l'emploi des jeunes et la création de richesse ;

Accroître nos efforts pour mobiliser des financements auprès du secteur privé, au titre de sa responsabilité sociale, et d'autres sources non traditionnelles afin de compléter les financements publics, dans le but d'encourager une culture de l'innovation.

PAR LA PRÉSENTE, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

1. Renforcer la pertinence des politiques de recherche et d'innovation nationales, régionales et continentales
 - 1.1. Concevoir et adopter des politiques qui promouvant l'égalité de genre dans l'éducation en général et l'enseignement supérieur en science, technologie, ingénierie et mathématique (STIM) en particulier, en tenant compte des aspects relatifs à la participation des étudiants, à la formation initiale et continue des enseignants, au personnel administratif et universitaire et à la R&D ;
 - 1.2. S'engager dans un dialogue national, régional et continental avec tous les acteurs de l'écosystème de l'innovation, incluant la société civile, sur le lien entre l'innovation et la recherche, et la société dans son ensemble, en explorant la transition d'une politique de STI vers une politique pour l'innovation et la recherche ;
 - 1.3. Revoir les prévisions de politiques, les moyens pour déterminer l'agenda et les priorités pour l'innovation et la recherche, notamment le rôle de la recherche appliquée et orientée vers les besoins, la valorisation de la R&D, et la création des conditions propices à l'entreprenariat et l'innovation ;
 - 1.4. Souligner l'importance de tous les types de droits de propriété intellectuelle et les avantages du partage de connaissances.
 - 1.5. Préserver et investir dans la recherche et le développement des connaissances autochtones ;
 - 1.6. Investir dans l'entretien et l'acquisition de nouvelles infrastructures de recherche et de centres d'excellence pour favoriser la recherche et le développement ;
 - 1.7. Mettre en place un Office africain des brevets afin d'assurer un environnement de haute qualité sur le plan de la propriété intellectuelle en Afrique.
2. Renforcer les compétences, l'infrastructure et les secteurs porteurs
 - 2.1. Autonomiser et appuyer les jeunes pour bâtir la société de demain à travers l'innovation ;
 - 2.2. Appuyer les petites et moyennes entreprises (PME) dans les domaines innovants en encourageant le secteur privé à développer des plateformes et incubateurs pour les start-up, en renforçant les capacités dans les biotechnologies, l'électronique, l'informatique, la robotique et les télécommunications, de même que l'expertise dans les sciences environnementales et sociales, qui peuvent servir au niveau des réseaux sociaux, des bases de données, de la technologie des drones, la cyber-sécurité, etc. ;
 - 2.3. Investir dans l'agriculture, les installations hydrauliques et les énergies renouvelables pour cultiver une économie circulaire basée sur une utilisation responsable et durable des ressources naturelles ;
 - 2.4. Appuyer la recherche médicale et pharmaceutique sur les maladies tropicales négligées et les maladies infectieuses, afin de contribuer à concrétiser la sécurité sanitaire mondiale ;
 - 2.5. Mobiliser les ressources et les partenaires, et investir dans la biodiversité et le patrimoine alimentaire de l'Afrique pour contrer la dégradation continue de l'état

nutritionnel des Africains. C'est urgent, compte tenu de l'importance de la nutrition pour le développement durable et la science, la technologie et l'innovation.

3. Financement durable

- 3.1. Accroître les investissements dans les établissements d'enseignement supérieur et recapitaliser les organismes publics de recherche ;
- 3.2. Encourager les activités du secteur privé dans le domaine de l'innovation ;
- 3.3. Investir dans la recherche pour les enjeux internationaux, l'Agenda 2063 et les ODD, en tenant compte des innovations inclusives pour les masses populaires ;
- 3.4. Développer et mettre en œuvre des stratégies nationales de mobilisation des ressources, conformément aux recommandations du Plan d'action d'Addis-Abeba de juillet 2015, afin d'atteindre la cible de 1 % du PIB alloué à la recherche et développement (R&D) ;
- 3.5. Développer des alliances et partenariats innovants et concertés pour le financement entre secteurs public et privé et bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, afin d'appuyer le développement de compétences en innovation et recherche ;
- 3.6. Appuyer la mise en place du Fond africain pour l'éducation comme instrument innovant pour mobiliser des financements durables, en portant une attention particulière aux STI et en collaboration avec les banques régionales de développement à l'instar de la Banque africaine de développement, de la Banque islamique de développement et d'autres institutions financières en vue de bénéfices mutuels entre les pays et les partenaires.

4. Analyse et suivi-évaluation

- 4.1. Investir, utiliser et développer les capacités pour des systèmes de mesure, incluant le suivi-évaluation de la mise en œuvre des politiques, en particulier avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les Indicateurs africains de la science, technologie et innovation (ASTII) de l'Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (AOSTI) et l'Observatoire mondial des instruments de politique de science, technologie et innovation (GO-SPIN) de l'UNESCO ;
- 4.2. Expérimenter des méthodes heuristiques pour évaluer les capacités et activités de recherche et d'innovation, et la promotion du tableau de bord africain de l'innovation ;
- 4.3. Appuyer la mise en place de l'Institut africain d'études prospectives, un organisme commun dédié à la compréhension de la quatrième révolution industrielle, au changement climatique et aux énergies renouvelables.

5. Renforcer la coopération et l'intégration régionales

- 5.1. Promouvoir la coopération régionale et la coopération Sud-Sud à travers des mécanismes de partage de connaissances, des programmes de mobilité des étudiants et chercheurs, des activités conjointes de R&D, la mise en place de centres d'excellence régionaux et de plateformes d'innovation, et promouvoir l'intégration à travers les réseaux internationaux d'innovation et de recherche, de manière à favoriser la mutualisation et l'optimisation des ressources.
- 5.2. Appuyer le déploiement de l'Université panafricaine de l'Union africaine ;
- 5.3. Mobiliser la communauté scientifique de la diaspora, pour qu'elle contribue avec force à l'agenda africain en matière de STI à travers la collaboration, la coopération et la mobilisation de ressources.

Remerciements

Nous réitérons nos remerciements les plus sincères à Son Excellence le Président Abdel Fattah El Sisi, au gouvernement et au peuple de la République arabe d'Égypte pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité, ainsi que pour leur contribution précieuse, grâce auxquels ce troisième Forum africain sur la Science, la Technologie et l'Innovation s'est avéré un succès.

Fait au Caire, Égypte, le 12 février 2018